



---

## 46<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

### **Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement**

Genève, le 3 mars 2021

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie chaleureusement le Rapporteur spécial pour son nouveau rapport thématique.

Le rapport montre clairement que, dans de nombreux pays, la pénurie d'eau est une question de pouvoir, de pauvreté et d'inégalité, plutôt que de disponibilité physique. L'eau est un bien public très fragile. Les rares ressources en eau douce, souvent des ressources partagées, sont soumises à des utilisations concurrentes, des intérêts qui entraînent des tensions et des conflits. Ce n'est pas une coïncidence si les 15 pays les plus touchés par la guerre dans le monde sont également touchés par des sécheresses. Mais dans différents endroits du monde, l'eau peut également être une source de coopération et ainsi contribuer à la stabilité et à la paix. C'est avec cette vision que la Suisse, avec l'initiative « **Blue Peace** », soutient l'agenda de l'eau et de la paix.

Le rapport affirme que les États doivent garantir la **participation du public** à toute la planification liée à la répartition, la conservation et l'utilisation durable de l'eau. La démocratie directe en Suisse permet cette inclusion. Ainsi, le peuple se prononcera cette année sur une initiative visant à réguler la teneur en pesticides, antibiotiques et autres substances nocives dans l'eau potable.

**Monsieur le Rapporteur spécial, la protection des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme est primordiale pour la Suisse. Comment est-il possible de mieux protéger ceux et celles courageusement engagés en faveur de l'environnement et la protection de l'eau?**

Je vous remercie.